

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

349th Council Meeting

- Research -

Luxembourg, 26 June 1975

President: Mr Justin KEATING,
Minister for Industry and Commerce
of Ireland

789 e/75 (Presse 70) kin/JM/ic

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent data collection practices and the use of advanced analytical techniques to derive meaningful insights from the data.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in data management and analysis. It discusses how modern software solutions can streamline data collection, storage, and analysis processes, thereby improving efficiency and accuracy.

4. The fourth part of the document addresses the challenges associated with data management, such as data quality, security, and privacy. It provides strategies to mitigate these risks and ensure that the data remains reliable and secure throughout its lifecycle.

5. The fifth part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It stresses the importance of a data-driven approach in decision-making and the need for continuous monitoring and improvement of data management practices.

1. Introduction

26.VI.1975

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows :

Belgium :

M. Gaston GEENS State Secretary for the Budget
and Scientific Policy

Denmark :

Mr Jens CHRISTENSEN State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Germany :

Mr Hans MATTHOEFER Minister for Research and Technology

France :

Mr Michel d'ORNANO Minister for Industry

Ireland :

Mr Justin KEATING Minister for Industry and Commerce

Mr Peter BARRY Minister for Transport and Energy

Italy :

Mr Mario PEDINI Minister for Scientific Research

Luxembourg :

Mr Marcel MART Minister for Economic Affairs,
Transport and Energy

26.VI.75

Netherlands :

Mr R.F.M. LUBBERS Minister for Economic Affairs

United Kingdom :

Mr Anthony WEDGWOOD BENN Secretary of State for Energy

Lord BESWICK Minister of State,
Department of Industry

Commission :

Mr Guido BRUNNER Member

TECHNOLOGICAL PROBLEMS OF NUCLEAR SAFETY

The Council discussed this question on the basis of an oral progress report by the Chairman of the Permanent Representatives Committee. The debate revealed a trend broadly in favour of a draft Resolution on the intensification and acceleration of co-operation between Member States on a Community level in this sensitive sector.

The Council instructed the Permanent Representatives Committee to continue its preparation of the draft Resolution with all despatch so that the Council might adopt it before the holidays.

REVIEW OF THE JRC MULTI-ANNUAL RESEARCH AND TRAINING PROGRAMME
AND THE NEW ACTIVITIES FOR THE PETTEN ESTABLISHMENT

At the close of a detailed discussion, eight delegations agreed on new proposals relating to the review of the JRC multiannual research and training programme and to new activities for the Petten establishment.

The German delegation said it was unable, at this juncture, to agree on these proposals and entered a reservation on them. It stated that it would announce as soon as possible whether it could change its position on this subject. If it could not, this item would be entered afresh on the Council's agenda.

The arrangements which met with the approval of eight delegations consisted of the following aspects :

- review of the allocations for the objectives of the JRC multiannual programme with no change in activities. In order to compensate for the effects of inflation, the maximum amount of the expenditure commitment for the multiannual programme would be increased to 216 MUA ;

- revision of certain objectives within a constant total sum (essentially technical adjustments);
- preparation of future JRC programmes (to this end, an appropriation of 0.9 MUA is provided to cover expenditure in 1975 and 1976);
- new activities to be undertaken at the Petten Establishment - research in the spheres of "high temperature materials" and "reference standards and substances". The additional resources involved under these programmes would be 5.2 MUA and 70 staff (some of which are entered in the 1975 budget).

MANAGEMENT AND STORAGE OF RADIOACTIVE WASTE

The Council adopted a five-year environmental programme concerning the management and storage of radioactive waste. The aim of the programme will be the joint development and perfecting of a system of management of radioactive waste produced by the nuclear industry which, at its various stages, affords man and his environment the best protection possible.

This programme, to which an amount of 19.16 MUA is allocated, will have a staff of 4 employees and will cover work to

- solve certain technological problems posed by the processing, storage, and disposal of radioactive waste.

Processing :

- medium activity solid waste : coating with plastic resins;
- high-activity solid waste: decontamination and conditioning of irradiated fuel element cladding;
- high activity solid waste: immobilization of calcined waste from fission products in a metal matrix;
- plutonium-contaminated solid waste: incineration process;
- comparative study of the properties of various materials suitable for the immobilization of high-activity waste.

Storage and disposal :

- storage of solidified radioactive waste in engineered structures;
- disposal of radioactive waste in suitable geological formations, including those formations already being studied ;
- storage of gaseous waste.

Study of an advanced management model :

- separation and recycling of long-life waste (actinides).
- to contribute towards the definition of a general framework (legal, administrative and financial) within which implementation of storage and disposal of radioactive waste will be effective.

COMMON POLICY ON SCIENCE AND TECHNOLOGY

The Council took note of a statement by the Belgian State Secretary on the progress of the preparation of a common policy on science and technology.

The Belgian State Secretary emphasized in this connection that the Community was half way through the period laid down in the Council Resolutions of 14 January 1974 for preparing the implementation of a common policy in the sphere of science and technology.

These preparations included, inter alia, a comparison and examination of Member States' national policies and of the objectives aimed at by them, in order to work out common objectives.

The Belgian State Secretary said that this aspect of the work of preparation had lagged behind the programme of work appended to the Resolutions of 14 January 1974.

He stressed that the comparison of national research policies must be speeded up and given enough real impetus by focussing on certain sectors, in line with the wish expressed by the CREST Committee at its meeting on 10 January 1975.

789 e/75 (Presse 70) kin/JM/ic

He also stated his concern that the Community should avoid theoretical discussion and academic activity in the field of research. The target to be achieved promptly and one which would justify the preparatory activity referred to in the Resolutions of 14 January 1974 was the implementation of specific research projects.

The State Secretary also drew his colleagues' attention to the problems arising from the great number and, on occasions, from the insufficiently precise terms of reference, of the various working parties and committees responsible for the Community's scientific research.

In view of the importance and complexity of the matters which he raised, the Belgian State Secretary asked the Council to fix a fresh date for a meeting to discuss the abovementioned points in detail. In his opinion, the next Council meeting on energy should also concern itself with preparations for the Joint Research Centre's new multiannual programme and adopt the multiannual programme on thermonuclear fusion.

ENERGY RESEARCH AND DEVELOPMENT PROGRAMME

Seven delegations agreed on the energy research and development programme proposed by the Commission, involving a maximum amount of 59 MUA, a staff of 27 and a period of four years from 1 July 1975.

The programme would be reviewed before the end of 1976 so as to allow the implementation of any amendments to the programme resulting from this review in early 1977 at the latest.

It would also be agreed to make available a first budgetary instalment of 12 MUA reserved for the first stage of the programme, from 1 July 1975 to 31 December 1976, and to decide on the second budgetary instalment after the programme had been reviewed.

The German delegation reserved its position at this juncture: it will inform the Council, after its Government has made a fresh examination, whether it will be able to give its agreement. If not, the matter will be submitted to the Council afresh.

The Italian delegation also maintained its reservation on this matter at this stage of the proceedings.

The technical content of this programme, in the form of indirect action, will cover the following sectors:

- energy conservation (maximum amount 11.38 MUA);
- production and utilization of hydrogen (maximum amount 13.24 MUA);
- solar energy (maximum amount 17.50 MUA);
- geothermal energy (maximum amount 13.00 MUA);
- systems analysis: development of models (amount 3.88 MUA).



Bruxelles, le 23 juin 1975 433
LK/kg

Remis au télex à : 17h.40

PRIORITE P - 1

Note BIO (75) 202 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X

PREPARATION DU CONSEIL RECHERCHE DU 26.6.1975

Sur l'ordre du jour figurent quatre points :

1. Programme concernant la gestion et le stockage des déchets radioactifs;
2. Recherche énergie;
3. Révision du programme pluriannuel;
4. Problèmes technologiques de sécurité nucléaire.

Nous vous présentons aujourd'hui les points 2 et 3, car c'est à leur sujet que M. Guido Brunner a tenu sa conférence de presse de ce jour. Les points 1 et 4 feront l'objet d'une note BIO après-demain.

PROGRAMME D'ACTIONS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE

Il s'agit d'une proposition de programme de la Commission du 8 janvier 1975 (COM(74) 2150 final), avec proposition de décision. Le programme prévoit des recherches communes dans 5 secteurs : économies d'énergie, énergie solaire, énergie géothermique, analyse des systèmes, production et utilisation de l'hydrogène. Il s'agirait d'actions indirectes, c'est-à-dire la recherche se fera sous contrat dans les centres nationaux de recherche. Le programme couvre la période 1975 - 1978. Il coûtera 54,96 MUC. Tous les détails se trouvent dans le document cité.

DIS : Actuellement, il est peu probable que le programme soit adopté tel quel. Bien que les gouvernements nationaux semblent convaincus de la nécessité de cette recherche, qui fait d'ailleurs partie de la stratégie en matière de politique énergétique de la Communauté, il reste surtout un aspect budgétaire. Le gouvernement allemand ne semble pas vouloir dépenser autant. FIN DIS

Dans sa conférence de presse, M. Brunner a souligné qu'en matière de recherche d'hydrocarbures, des travaux très importants ont déjà été faits à Ispra; leur renommé a fait que l'AIE à Paris a nommé la Communauté comme "project leader" en la matière pour les programmes prévus par l'AIE. La recherche sur l'hydrogène proposée maintenant par la Commission devrait compléter les recherches effectuées par le CCR et spécialement à Ispra.

NOUVELLES PROPOSITIONS RELATIVES A LA REVISION DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT DU CCR ET A DE NOUVELLES ACTIVITES POUR L'ETABLISSEMENT DE PETTEN

Il s'agit de la révision du programme quadriennal, en cours depuis le 1.1.1973. Cette révision a été spécialement demandée par le Conseil lors de l'adoption du programme en cours. Elle comprend (voir doc. COM(74)2200final, +annexe, +COM(74)2200/2):

1. Une réévaluation de la dotation budgétaire à activité constante : Ceci est nécessaire parce que l'inflation a été beaucoup plus forte que prévue. Dans la dotation initiale du programme (178,7 MUC), on a tenu compte d'une inflation de 6 %/an seulement. L'augmentation demandée maintenant est de 36,3 MUC. Si elle n'était pas adoptée, le programme actuellement en cours ne pourra pas être terminé.

./.

2. Nouvelles activités pour l'établissement de Petten : il a été prévu, lors de l'adoption du programme en cours, que la Commission propose en 1975 des tâches nouvelles pour Petten. Elle le fait maintenant (après que d'autres propositions sont restées sans suite) en proposant de la recherche pour matériaux à très haute température (cela devient très important, étant donné que depuis plusieurs années les réacteurs ne sont plus utilisés pour produire de la chaleur pour la chimie, les hauts fourneaux, etc.) et en matière d'étalons et substances de référence (il y a déjà de la recherche communautaire dans ce secteur, mais seulement pour les matériaux non-organiques. Maintenant on propose de faire la recherche pour les matériaux organiques). Coût supplémentaire : 5,2 MUC.
3. Révision du programme pluriannuel du CCR : il s'agit d'un léger changement dans le programme, en accentuant la recherche d'énergie. Coût supplémentaire : néant.
4. Préparation du programme 1977 - 1980 : Coût supplémentaire 1,2 MUC.

En plus de ces montants et une augmentation du personnel de 70 personnes pour Petten (dont 20 y travaillent déjà en attente d'affectation), la Commission demande 5 MUC comme réserve globale en cas de besoin.

Tout cela fait que la dotation budgétaire initiale de 178,7 MUC sera portée à 226,394 MUC.

DIS : Tous les gouvernements sont - sauf sur des détails - d'accord avec cette révision du programme. Seulement l'Allemagne ne veut pas dépenser plus et poursuit une stratégie assez dure. Les plafonds actuellement encore disponibles ne suffisent que jusqu'à Mars/Avril 1976. FIN DIS

Dans sa conférence de presse, M. Brunner a présenté une partie des détails ci-dessus. En outre, il a suscité la querelle sur le travail du CCR ravivée depuis quelques jours. Il a souligné que depuis 1974 et aussi suite à la réorganisation du CCR, beaucoup de travaux ont pu être réalisés. A titre d'exemple : les publications du CCR étaient de 171 en 1974, de 137 du 1.1.1975 - 31.5.1975; brevets 15 en 1973, 13 en 1974, 16 du 1.1.1975 au 23.6.1975.

M. Brunner a également mentionné les problèmes sociaux à Ispra : salaires différents pour agents locaux et fonctionnaires; mobilité insuffisante des chercheurs, qui sont ~~tous~~ fonctionnaires. Il prévoit de présenter des solutions à ces problèmes en automne 1975. En tout cas, l'atmosphère de travail semble s'être améliorée : pour cause de grève 104 heures de travail perdues en 1974, 32 heures du 1.1.1975 au 23.6.1975.

M. Brunner a souligné qu'une fois un programme a été adopté, il faut lui donner la chance de pouvoir être achevé et non pas rendre impossible d'atteindre le but de recherche envisagé, comme c'était souvent le cas dans le passé.

Amities

OLIVI
[Signature]

Bruxelles, le 25 juin 1975
LK/kg

PRIORITE P - 1

Remis au télex à : 17h.15

Note BIO (75) 202 (suite 1) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X

CONSEIL RECHERCHE DU 26.6.1975

Voici les deux autres points de l'ordre du jour du Conseil :

1. Programme concernant la gestion et le stockage des déchets radioactifs avec proposition de décision du Conseil (COM(74) 2285 final du 8.1.1975).

Il s'agit d'un programme des travaux à effectuer en 5 ans à partir du 1.1.1975 sous forme de contrats. Ce programme vise le développement et la mise au point en commun d'une gestion des déchets radioactifs qui seront produits par l'industrie nucléaire. Ce programme prévoit d'une part des travaux sur des problèmes technologiques et d'autre part des travaux sur des problèmes juridiques, administratifs et financiers. Coût du programme quinquennal : 19,16 MUC. Effectifs : 4 personnes.

DIS: La délégation allemande garde toujours une réserve générale quant à la dotation financière du programme. On espère que cette réserve sera levée lors du Conseil. FIN DIS

2. Communication de la Commission au Conseil en matière de problèmes technologiques de sécurité nucléaire, avec projet de résolution (COM(75) 60 final du 25.2.1975).

Il n'est pas encore certain que les ministres se prononceront sur ce texte.

Amitié

M. SANTARELLI



COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

GRUPE DU PORTE-PAROLE

Bruxelles, le 27 juin 1975

LK/kg

PRIORITE P - 1

Remis au télex à :

Note BIO (75) 202 (suite 2 et fin) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X

CONSEIL RECHERCHE

1. Nouvelles propositions relatives à la révision du programme pluriannuel de recherches et d'enseignement du C.C.R. et à de nouvelles activités pour l'Etablissement de Petten.

La discussion a débuté par une intervention de M. Brunner, dont le texte intégral vous parviendra par courrier. M. Brunner a entre autres souligné que la Commission ne propose des véritables dépenses nouvelles que pour un montant de 1,2 MUC (préparation du prochain programme), que pour tout le reste il s'agit de dépenses pour des activités déjà décidés en 1973. En outre M. Brunner a démontré les améliorations dans le CCR depuis 1973 et leurs résultats.

Dans la discussion suivante, le Ministre allemand, M. Matthöfer, n'a pas atténué la ligne dure déjà apparue au Coreper. Il a fortement critiqué le CCR (organisation, tension sociale, dispersion du programme actuel en actions trop nombreuses etc,) et a demandé au lieu d'accorder les ressources nécessaires à l'exécution du programme en cours, qu'une nouvelle conception de ce que doit être le CCR soit présenté au Conseil dans 3 mois, et en particulier : concertation du programme en un plus petit nombre d'actions, possibilité de fermeture de certains Etablissements ou de leur reprise par un Etat Membre, réduction du volume d'ensemble du programme et des effectifs correspondants, amélioration de l'organisation du CCR et de l'exécution de ses programmes, renforcement de la coordination entre actions directes et indirectes.

Toutes les autres délégations se sont fortement opposées au concept allemand, qui signifierait que le programme actuel adopté par le Conseil ne pourra pas être terminé. Elles étaient tout à fait d'accord pour un examen sérieux par le Conseil du futur programme du CCR. Etant donné l'impossibilité de présenter un concept CCR et un programme détaillé pour la période après 1976 dans quelques mois, elles demandaient à la Commission de présenter pour cet automne les lignes directrices d'un futur programme (ce que la Commission avait elle-même déjà prévu).

M. Brunner a vigoureusement défendu la proposition de révision de la Commission en argumentant :

- Si on n'arrive pas à un compromis, il faudrait fermer le CCR;
- Le programme actuel critiqué par M. Matthöfer a été décidé par le Conseil même.
- En approuvant ce programme en 1973, le ministre allemand avait lui-même exprimé, qu'il le considérait comme une phase transitoire, destiné à permettre au CCR de s'adapter à ses nouvelles tâches.
- Si le CCR était si inefficace comme le prétend la délégation allemande, la Communauté ne serait pas project leader pour la recherche hydrogène dans l'AIE, les pays en voie de développement ne s'intéresseraient pas à la recherche énergie solaire du CCR, le CCR pourrait pas participer à un projet du NASA pour la télé-détection des ressources terrestres, etc. M. Brunner a souligné qu'il est plus facile pour les grands pays que pour les petits, de renoncer à une recherche communautaire.

Après de très longues discussion, M. Matthöfer n'a pas soulevé sa réserve.

La révision du programme CCR, proposée par la Commission a donc trouvé l'accord

de huit délégations et la réserve globale et fondamentale de la délégation allemande. Fortement poussé par les autres délégations, M. Matthöfer a promis une décision en la matière avant le 15 juillet, sinon le problème sera mis à l'ordre du jour du Conseil Affaires générales du 15.7.1975.

2. Programme d'actions de recherche et de développement dans le domaine de l'énergie

Il s'agit de la proposition de programme quadriennal de recherche énergétique. De nouveau deux positions opposées : La délégation allemande ne veut pas adopter le programme global, mais seulement une première phase de celui-ci pour un montant de 12 MUC. Dans cette première phase devrait avoir lieu la définition des projets (la phase de "feasibility study" étant terminée) et seulement après celle-ci le Conseil déciderait de nouveau, si la recherche doit être exécutée et le reste du montant (donc 47 MUC) lui être attribué.

M. Brunner, fortement soutenu par les autres délégations a démontré l'impossibilité d'engager des chercheurs qualifiés et d'acheter des appareils de longue durée pour une si courte période et avec tant d'incertitude sur la continuation du programme. Il a insisté sur l'adoption du programme global. La délégation luxembourgeoise a finalement présenté un compromis : adoption du programme global, débutant le premier juillet 1975, mais déblocage des crédits de paiement pour 12 MUC seulement jusqu'au 31.12.1976. Après cette date, déblocage du reste du montant prévu (47 MUC). La différence à la proposition allemande consiste en ce que le programme total serait adopté avec les crédits d'engagement y prévus.

M. Matthöfer n'a pas pu accepter ce compromis et veut recontacter son gouvernement. Il a laissé sousentendre que celui-ci se prononcera probablement négativement. La délégation italienne a également gardé une réserve, à lever dès qu'un accord sur la révision du programme CCR sera obtenu.

3. Programme concernant la gestion et le stockage des déchets radioactifs

Ce programme a été adopté sans discussion. Il durera cinq ans et il lui est attribué un montant de 19,16 MUC.

4. Communication de la Commission au Conseil en matière de problèmes technologiques de sécurité nucléaire et projet de résolution

Par cette résolution, le Conseil demande une plus étroite collaboration et coordination dans la Communauté en matière de recherche appliquée pour la sécurité nucléaire et approuve une ligne d'action par étapes pour l'harmonisation des exigences et critères de sécurité. Sauf une réserve de la délégation italienne, la résolution peut être considérée adoptée. Elle pourra être inscrite comme point A à un prochain Conseil.

Amitiés

B. OLIVI

